



# A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

## Compte rendu

Date : 17 mai 2021

Référence : 2021.04.004

Version : 1.1

---

**Objet :** Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

**Date :** 06 avril 2021 à 17 h 30

**Lieu :** Visioconférence

---

**Présents :** P. BOUCHARD  
P. BOUTILLON  
A. CHAMPRENAUT  
J. COMBAZ  
P. DARSY  
R. DECARRE  
JL. GASSMANN  
B. GENEVOIS  
C. GRISOLET  
G. LAMOUILLE  
R. LOSTE  
Y. MAGNANI  
Q. TISSOT  
G. ZAMBIANCHI

**Excusés :** JP DURAND  
P. DEKETELAERE  
JP DUFRESNE

---

**Destinataires :** Participants + excusés

**Copies :**

## **1. APPROBATION DE LA REUNION DU CA DU 09/03/2021**

Le CA valide le CR du dernier CA en date du 09/03/2021

## **2. DEMANDE DE CHOMAGE PARTIEL DE CARINE**

Au regard des mesures sanitaires COVID-19 prises par le gouvernement, Carine se voit dans l'obligation de garder ses enfants à la maison et demande un accord du CA pour une demande de chômage partiel pour un volume de 25 heures / semaine.

Elle s'engage à s'occuper de la pisciculture et à expédier les affaires courantes : exemple : paiement des factures des fournisseurs

L'état payera 80 % des heures et l'ALP complètera à hauteur des 100 %

Le CA donne son accord à la demande de chômage partiel de Carine.

Carine s'occupera des démarches administratives

Note : les carnets de prises des pêcheurs qui ont acheté leur permis de pêche par Internet seront envoyés par courrier pendant cette période

## **3. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »**

Démarches inter-associations :

L'ALP souhaite statuer sur les modalités d'implication de l'ALP dans des démarches inter-associatives.

A ce titre, dans le cadre de la création d'un collectif associatif formel permanent dénommé : « collectif pour la sauvegarde du lac d'Annecy » (ALAE, AT74, BVV, FNE...) l'ALP souhaite le maintien d'échanges réguliers d'informations entre associations et s'associera **au cas par cas** à des démarches collectives en faveur du lac (exemple : servitude de marchepied sur Angon, courrier d'alerte sur les risques liés à la moule quagga...), mais **n'envisage pas d'adhérer au collectif**.

L'une des raisons réside dans le fait que ces associations s'occupent d'autres dossiers que le lac d'Annecy auxquels l'ALP ne peut raisonnablement s'associer : exemple : le dossier de l'aéroport de Meythet géré par l'association des amis de la terre.

Fonctionnement de l'ALP dans le cadre des mesures sanitaires prévues en avril :

Pour compléter la réunion de CA, une réunion en présentiel se tiendra avec les membres du bureau de l'ALP le lundi 16 avril.

## **Mise aux normes et projet de refroidissement de l'eau de la pisciculture de la Puya**

La DDPP (Direction Départementale pour la Protection des Populations), ex DSV (Direction des Services Vétérinaires) a effectuée une visite de contrôle la semaine dernière à la pisciculture.

Cette visite rentre dans le cadre des inspections liées à l'agrément de la pisciculture. La précédente avait eu lieu il y a trois ans.

Bernard a accompagné Carine et Yves et a représenté ainsi les deux associations : Annecy Rivière et ALP.

La visite s'est très bien déroulée et nous n'avons aucun souci à nous faire concernant la validité de notre agrément. Ce dernier sera à renouveler dans deux ans : mais en l'absence de changement notoire dans le fonctionnement comme dans la destination de la production de la pisciculture, il ne s'agira que d'une simple formalité.

Toutefois est apparu un point critique, dont nous avons déjà connaissance, au niveau des produits de traitements qui doivent être stockés sur rétention.

Nous allons donc devoir faire l'acquisition d'une armoire spécialisée permettant de conserver les produits sur des étagères aménagées pour empêcher toute fuite sur l'extérieur d'un produit fortuitement sorti de son bidon.

Coût approximatif 750 à 800 € : à partager entre les deux associations ALP + Annecy Rivières)

#### Refroidissement de l'eau de la pisciculture.

Après une réunion d'échange avec Carine et Yves nous avons retenu le principe de l'utilisation d'un groupe froid d'aquarium couplé à deux pompes de circulation montées en parallèle avec bascule de l'une sur l'autre en cas de panne de l'une d'entre elles et d'un traitement par UV sous tube inox.

Une filtration de l'eau brute arrivant à la pisciculture est prévue de manière à éviter tout problème d'encrassement au niveau du groupe froid.

L'ensemble de ces éléments présente un coût d'environ 1000 €.

A cela il conviendra d'ajouter l'ensemble des pièces du montage, tubes PVC, bac tampon, vannes de distribution : environ 500 €

La main d'œuvre n'a pas encore été chiffrée. Bernard doit contacter prochainement un autoentrepreneur pour une visite sur place de manière à lui présenter le projet et lui demander un devis.

Prix estimatif pour les douze "bouteilles" servant d'incubateurs : 1000 €

#### Gestion des pompages d'eau dans le lac

Pour utiliser au mieux les deux points de pompage d'eau dans le lac , il serait souhaitable de compléter notre dispositif actuel de sondes thermiques par deux nouvelles sondes posées, l'une au niveau de l'alimentation de la pompe de secours, l'autre à une profondeur identique à celle du captage supérieur de l'usine des eaux.

Ces sondes offriront la particularité d'émettre l'information de température en direction de la surface et pourront donc fournir en continu et en instantané des informations utiles, tout particulièrement à la période où la température du lac est plus basse en surface qu'au fond. Coût environ 80 € (à partager en deux avec Annecy Rivières).

Les modalités techniques de refroidissement de l'eau (pompes d'aquarium) et la pose de sondes thermiques supplémentaires dans le lac, proposées par Bernard GENEVOIS sont approuvées. Pour les pompes, il serait néanmoins souhaitable que les possibilités de pose par les membres bénévoles du CA (Patrick DEKETELAERE et Guy LAMOUILLE) soient examinées : en complément des demandes de devis effectués auprès des « professionnels ».

#### **4. COMMISSION « FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE »**

Le stage prévu du 20 au 24 avril a été annulé pour cause de restrictions sanitaires mises en place dans le cadre de la pandémie COVID-19

Les 2 stages programmés en juillet et les 2 stages prévus en août sont maintenus avec 5 stagiaires / sortie pendant la durée des stages

Le matériel est opérationnel et la mise à l'eau du bateau de l'école de pêche est prévu en avril.

Atelier montage de nymphes : l'ALP envisage d'organiser un atelier de montage de nymphes au mois de novembre 2021 dans la mesure où la situation sanitaire le permettra.

#### **5. COMMISSION « INFORMATION - COMMUNICATION »**

Le programme opérationnel suivant est proposé par la commission « information – communication » pour l'exercice 2021 :

##### **Revue de l'ALP :**

Il a été proposé d'intégrer les volets suivants au niveau de la revue de l'ALP

- Inclure une interview d'une personnalité politique dans la revue de l'ALP
- Intégrer dans la revue différents reportages : exemple :
  - Fabricants de barques en acajou de Bonneville,
  - GIPAL : interviewer toutes les AAPPMA des Lac Alpins : soit selon une fréquence annuelle avec une interview par an au cours des prochaines années, soit condenser tous les interviews sur une année pour la même édition de la revue : Paladru, Bourget, Monteynard, Aiguebellette
- Reportage : l'ALP propose de réaliser un reportage vidéo et photos avec l'Auberge du Semnoz sur « Comment lever les filets d'un brochet ». Projet de réaliser une vidéo par Gérard Brichet
- Rédiger un article sur les bonnes pratiques de la pêche : expliquer notre vision d'une pêche raisonnée respectueuse de l'environnement et du milieu aquatique.
- Revue de presse : produire un article sur le suivi de la boucle des marquisats : en indiquant l'historique, rappeler les erreurs qui ont été commises, sensibiliser les décideurs et les médias sur l'importance de ne plus récidiver de telles erreurs.
- Rédiger un article pratique sur la pêche au drop shot : rédaction par Rémi
- Reprendre l'article de journal de 2010 sur la disparition des féras dans le lac d'Annecy : évoquer les actions réalisées jusqu'à ce jour :

Evoquer le côté positif de telles mesures avec un retour à la normale du peuplement piscicole du lac

### **Site Internet de l'ALP :**

Les statistiques attestent que le site Internet de l'ALP est bien consulté de manière régulière, avec une fréquence d'une visite de 100 internautes / jour et une visite de 2000 personnes différentes par mois.

Des liens hypertexte ont été créés vers différents sites Internet

Les évolutions suivantes sont prévues :

- Météo : faite figurer la météo sur le site, avec un lien vers des sites de météo (action : Romain)
- Mettre un lien vers les Webcams live du lac afin de consulter l'agitation du lac : cette indication précieuse permet d'éviter aux pêcheurs de se déplacer inutilement. Sites : Impérial, Sévrier, restaurant de Talloires, Doussard
- Proposer la publication d'annonces sur le site Internet de l'ALP : exemple : pour la vente de matériel de pêche : création d'une page en prenant exemple sur Le Bon Coin : veiller à ce que les annonces se retirent automatiquement au bout d'un laps de temps : modération effectuée par Carine

### **Réseaux sociaux :**

Intégrer la partie communication aux réseaux sociaux afin de toucher un maximum de personnes : cette orientation peut constituer un excellent moyen de faire circuler des sondages ou obtenir l'avis des utilisateurs avertis du lac

### **Volet protection du lac :**

Concernant le volet de la protection du lac, la commission information – communication souhaite :

- Communiquer sur les problèmes entravant la bonne gestion du lac via le canal des médias sous une approche neutre et factuelle : exemple : articles à paraître dans les journaux : Dauphiné / l'Essor Savoyard
- Proposer au Grand Annecy et aux élus : un dossier de sensibilisation sur les thèmes permettant d'envisager une gestion plus responsable du lac en associant si possible d'autres associations utilisatrices du lac : plongeurs, aviron, voile, paddle, canoé,
- Organiser une journée de présentation des moteurs électriques comme alternative à l'utilisation des moteurs thermiques. Sensibiliser les élus sur l'importance de créer des pontons équipés d'équipements permettant de recharger les batteries
- Rédiger un article à destination des médias sur une utilisation plus responsable du lac avec un zoom sur le volet de la navigation des gros bateaux et l'effet délétère sur les autres usagers du lac. Evoquer le cas d'autres lacs sur lesquels la circulation avec un moteur électrique est devenu la norme : Lacs de Sainte Croix, Gréoux les Bains, Hourtin – Carcans, Saint Point

## **6. COMMISSION « PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »**

Les points suivants de la commission « protection du lac ont été évoqués :

### **Réunion avec la ville d'Annecy :**

Un RDV a été pris avec Mme Mugnier la maire adjointe de la ville d'Annecy en charge de l'environnement : les points suivants seront abordés :

- Réduction des HAP et des métaux lourds dans les sédiments du lac,
- Non-respect du tracé initial lacustre, soumis à enquête publique, pour l'installation de la boucle d'eau des marquisats.
- Protection des herbiers
- Lutte contre les espèces invasives : moule quagga. Contrôle des ballasts des bateaux lors des mises à l'eau
- Servitude de marchepied : quai de Chavoire à Veyrier et projet de construction d'un centre de vacance à Talloires
- Navigation sur le lac : intensification suite à l'augmentation de la puissance des bateaux. Réduction de la puissance des bateaux thermiques pour amorcer la transition énergétique
- Problème de pollution du lac via les eaux de ruissellement : déversement des eaux pluviales dans le lac sans aucun traitement et aucune filtration via des bassins de décantation (exemple : routes : RD 1508, lavage des mousses des toits par les citoyens ; etc...)
- Mise en place d'un accès handicapé au niveau de certains pontons
- Piste cyclable : relation avec les autres usagers.

### **Suivi de la reproduction des corégones :**

Il a été constaté que la reproduction des corégones était retardée probablement pour cause de réchauffement climatique avec une eau du lac pas assez froide fin décembre / début janvier, date habituelle de la reproduction

De nombreux poissons qui n'avaient pas frayé ont été pêchés après la date de l'ouverture

La question se pose de savoir si un report de la date d'ouverture mériterait d'être envisagé.

Dans un premier temps, il est prévu d'essayer de préciser l'importance du décalage de la période de reproduction en appliquant le protocole mis en place par L'INRA au Léman (confronté à la même problématique)..

### **Régulation des cormorans :**

Aucun cormoran n'a été prélevé sur le bassin annécien en 2020 car les agents susceptibles de pouvoir le faire (Lieutenants de Louveterie, GCP...) ne veulent pas intervenir pour des raisons de sécurité.

Des propositions ont été faites à l'Etat (construction d'un mirador ...) et il est convenu de poser la question de leur suite lors de la prochaine réunion de la pré-commission consultative.

### **Lutte contre les écrevisses invasives :**

Dans la perspective du renouvellement pour deux ans de l'arrêté préfectoral de destruction des écrevisses invasives en Haute-Savoie (qui permet aux pêcheurs professionnels de les commercialiser), Christian RAMON (DDT 74) a demandé aux AAPPMA et à la Fédération de pêche de s'engager à contribuer à la lutte avec leurs moyens respectifs (GPP).

Le CA juge que cet engagement ne paraît pas opportun pour des raisons de contraintes administratives, de priorités d'actions et d'efficacité, etc...).

Pour ces raisons, l'ALP n'envisage pas de donner suite à cette demande et souhaite que le nouvel arrêté soit pris dans les mêmes termes que le précédent (cf. pas d'implication des AAPPMA).

### **Propositions à soumettre à la pré-commission consultative halieutique du 25 juin 2021**

Outre les questions relatives aux écrevisses et aux cormorans, il est convenu de proposer à la DDT 74 que soient débattus lors de la prochaine réunion de la pré-commission consultative les points suivants :

- Les mesures de prévention contre la moule quagga ;
- L'interdiction de l'utilisation de leurres de plus de 10 - 12 cm, hors hameçons, pendant la période de fermeture du brochet.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

- Tests techniques de planches E-Foil sur le lac : réalisation de test avec des moteurs électriques / hydrogènes avec des planches E-Foil sur le lac d'Annecy sur les secteurs de Saint Jorioz – Duingt les 25 et 26 mars 2021

Application FISHOLA : développée par l'INRA afin de proposer un programme de suivi des poissons des grands lacs alpins : utilisable via un smartphone / téléphone portable ou un ordinateur, de façon similaire à celle des carnets volontaires. Données identiques avec les carnets volontaires : quelques petits écarts : exemple : le sexe du poisson n'est pas demandé par FISHOLA

Au niveau de l'ensemble des lacs alpins, une centaine de pêcheurs ont utilisés l'application FISHOLA en 2020 ; ce qui représente 302 sorties de pêche et 1242 compte rendu de captures. Sur Annecy, ces données sont pour le moment beaucoup moins nombreuses que celles des carnets volontaires.

Il a donc été décidé de maintenir le dispositif « carnets volontaires » pendant encore au moins 2 ans, pour permettre la « montée en puissance » de l'application FISHOLA., puis de comparer les résultats des deux approches avant de statuer sur leur devenir.

- Assises de l'eau : le Grand Annecy lance une réunion citoyenne ouverte à tous en préambule à la révision de sa « politique » de l'eau. Le lien de connexion pour participer à ces échanges en visioconférence est disponible sur le site du Grand Annecy.
- Cartographie du linéaire potentiellement propice à la pêche du bord sur l'ensemble du périmètre du lac d'Annecy : production d'une carte basée sur l'utilisation de la nouvelle orthophoto issue des Prises de Vues Aériennes (PVA) de juillet 2020 coproduite par la RGD et l'IGN et des courbes bathymétriques.

Les données bathymétriques actuellement disponibles (SILA/BRGM 1990) ne sont cependant pas très précises et il importe d'essayer de trouver mieux.

En lien avec le cabinet SAGE, des contacts seront pris avec la société Navicom qui a effectué des relevés à Annecy pour produire une carte des profondeurs intégrable dans les échosondeurs (SYLMAP).

## **8. DATE DU PROCHAIN CA**

Le CA initialement prévu le 04 mai est ajourné pour cause d'absence de sujets importants à traiter.

Le prochain CA se déroulera le **jeudi 01 juillet 2021 à 17 h 30** : en visioconférence.